

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2024

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujéti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'utilisateur, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

I. La section de fonctionnement

LES DEPENSES

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
O11 Charges à caractère général	479 732,15 €	493 863,02 €	476 888,07 €	562 500,00 €	441 649,36 €
O12 Charges de personnel	247 395,52 €	290 986,03 €	301 753,86 €	280 904,00 €	275 262,94 €
65 Charges de gestion courante	19 769,45 €	16 857,71 €	20 801,22 €	21 100,00 €	14 372,17 €
O14 Atténuation de produit	82 365,00 €	99 568,00 €	77 030,00 €	136 525,00 €	137 050,39 €
66 Charges financières	64 335,19 €	61 154,26 €	57 877,05 €	54 500,00 €	54 500,24 €
67 Charges exceptionnelles	1 976,80 €	5 227,11 €	1 990,97 €	15 100,00 €	4 660,88 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs	5 000,00 €	10 429,00 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	900 574,11 €	978 085,13 €	936 341,17 €	1 072 129,00 €	928 995,98 €
042- Amortissements	694 977,96 €	730 560,14 €	718 393,66 €	721 000,00 €	720 325,40 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000 €	0,00 €
O23 Virement section investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 171 631,67 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	1 595 552,07 €	1 708 645,27 €	1 654 734,83 €	3 014 760,67 €	1 649 321,38 €

Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 441 649,36 € (-7,39% par rapport au CA 2023)

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- + 5 712,03 € de fournitures d'entretien et de petit équipement ;
- + 26 887,99 € d'entretiens de réseaux, de maintenance et de réparations ;
- + 10 322,38 € d'entretiens des stations ;
- - 30 949,31 € d'électricité, malgré une somme de 50 996 € d'électricité payée sur 2024 et correspondant à des factures de 2023 ;
- - 18 815,70 € de produits de traitement ;
- - 8 350 € de réparation de pompes ;
- - 6 220,67 de frais de formations ;
- - 16 567,43 € de traitement et transport des boues ;

Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 275 262,94 € (-8,75 % par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont liées à la révocation d'un agent non remplacé, à la hausse du point d'indice en juillet 2023, aux revalorisations salariales de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 et au GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 14 372,17 € (-30,91% par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif), à l'adhésion à l'ATD88 (Agence Technique Départementale) et aux

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

redevances admises en non-valeur.

Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 137 050,39 € (+77,92 % par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau.

A noter une régularisation au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 25 847 €.

Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 54 500,24 € (-5,83 % par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 4 660,88 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs et à la participation du SDEV pour l'extension du réseau électrique pour la station d'épuration d'Oëlleville.

Chapitre 68 Provisions d'un montant de 1 500 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

TOTAL DEPENSES REELLES 2024 : 928 995,98 €

Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 720 325,40 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

Chapitre 23 Virement à la section d'investissement pour un montant de 0 €

Chapitre 22 Dépenses imprévues pour un montant de 0 €

**Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement 2024 de
1 649 321,38 euros
(= 928 995,98 € + 720 325,40 €)**

LES RECETTES

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70 Produit des services du domaine	1 011 875,17 €	1 049 623,94 €	980 863,74 €	1 096 546,00 €	1 191 796,49 €
74 Dotations et participations	199 287,20 €	263 108,73 €	278 511,94 €	317 200,00 €	317 265,71 €
75 Autres produits gestion courante	5 193,98 €	5 735,36 €	5 526,80 €	5 500,00 €	3 154,63 €
77 Produits exceptionnels	114 463,34 €	29 879,25 €	41 010,12 €	13 000,00 €	12 256,85 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	5 000,00 €	10 429,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
O13 Atténuation de charges	13 488,02 €	16 393,37 €	18 180,30 €	10 000,00 €	2 194,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 349 307,71 €	1 375 169,65 €	1 324 092,90 €	1 443 746,00 €	1 526 667,68 €
O42 Opérations d'ordres	232 428,79 €	273 155,93 €	273 236,00 €	324 275,00 €	313 475,15 €
Excédent : 002	1 378 280,86 €	1 364 465,29 €	1 304 145,60 €	1 246 739,67 €	1 246 739,67 €
TOTAL GENERAL	2 960 017,36 €	3 012 790,87 €	2 901 394,61 €	3 014 760,67 €	3 086 882,50 €

Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 1 191 796,49 € (+21,50 % par rapport au CA 2023)

Ces recettes sont constituées par les redevances 921 711,54 € (réalisé 2023 : 806 022 € / réalisé 2022 : 874 443 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires 189 546 € HT (157 728€

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

en 2023) et des produits de dépotage et contrôles de conformité (15 424,25€).

La hausse est liée à l'augmentation à compter de 2024 de la redevance d'assainissement pour les redevables des 7 communes raccordées à la station d'épuration de Mirecourt (+ 115 689,40 €) et à l'uniformisation des participations financières pour la gestion des réseaux unitaires sur l'ensemble du territoire (+31 818 €).

A noter une baisse constante des volumes d'eau consommés par les ménages.

Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 317 265,71 € (+13,91 % par rapport au CA 2023)

Ces recettes sont constituées par les participations de l'entreprise Elivia et de l'hôpital Ravenel 317 265,71 € (réalisé 2023 : 259 390,50 € / réalisé 2022 : 233 222,73€).

A noter la fin des primes d'épuration de l'agence de l'eau (2023 : 19 088 € / 2022 : 29 886€ / 2021 : 37 030€ / 2020 : 54 342€ / 2019 : 61 977€).

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 3 154,63 €

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 12 256,85 €

Ces recettes sont principalement constituées par la taxe pour immeuble raccordable et/ou taxe majorée d'assainissement 11 777,40 € (réalisé 2023 : 11 131,35 € / réalisé 2022 : 4 981,80€) et les mandats annulés sur exercices antérieurs.

A noter en 2023 une recette exceptionnelle de 25 000 € de cession du local de stockage des boues de Poussay.

Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de 0 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 2 194 €

Ces recettes sont constituées par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

TOTAL RECETTES REELLES 2024 : 1 526 667,68 €

Soit un excédent des opérations réelles de 597 671,70 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

Chapitre 042-777 Amortissements des subventions pour un montant de 273 875,15 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en dépense d'investissement au chapitre 040.

Chapitre 042-721 Amortissements de la maîtrise d'œuvre en régie des opérations en domaine privé à Maziro et Domvallier pour un montant de 39 600 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en dépense d'investissement au chapitre 040.

TOTAL RECETTES D'ORDRE 2024 : 313 475,15 €

Soit un déficit des opérations d'ordres de 406 850,25 euros

(= 720 325,40€ de dépenses d'ordres - 313 475,15 € de recettes d'ordres)

RESULTAT COMPTABLE 2024 de FONCTIONNEMENT :

190 821,45 euros

(=597 671,70 € d'excédent des opérations réelles – 406 850,25 € de déficit des opérations d'ordres)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

RESULTAT DE CLOTURE 2024 de 1 437 561,12 euros

=

Excédent de fonctionnement reporté 2023 (Chapitre 002) de 1 246 739,67 €

+

Résultat comptable 2024 de 190 821,45 €

2. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
Epargne de gestion	478 528,30 €	571 930,45 €	513 068,79 €	458 238,78 €	445 628,78 €	426 117 €	652 171,94 €
Epargne brute	406 691,97 €	504 398,08 €	448 733,60 €	397 084,52 €	387 751,73 €	371 617 €	597 671,70 €
Epargne nette	263 771,81 €	357 255,04 €	320 280,49 €	265 464,12 €	252 868,28 €	232 617 €	459 426,11 €

- L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

3. La section d'investissement

LES DEPENSES

	BP 2024	REALISE	ENGAGE	TOTAL R+E
16 Emprunts	139 000,00 €	138 245,59 €		138 245,59 €
O20 dépenses imprévues	55 000,00 €	0,00 €		0,00 €
20-21-23 : DEPENSES INVESTISSEMENT PAR OP	3 615 902,92 €	2 579 195,37 €	815 848,45 €	3 395 043,82 €
Travaux Divers	842 687,51 €	0,00 €		0,00 €
45 OPFI	447 091,00 €	210 970,98 €	52 325,00 €	263 295,98 €
TOTAL DEPENSES REELLES	5 099 681,43 €	2 928 411,94 €	868 173,45 €	3 796 585,39 €
O40 Subvention d'équipement	273 875,00 €	273 875,15 €		273 875,15 €
040-458102-HCA MO REGIE DOMVALLIER	15 300,00 €	9 000,00 €		9 000,00 €
040-458103-HCA MO REGIE MAZIROT	35 100,00 €	30 600,00 €		30 600,00 €
041- OP PATRIMONIALES	150 000,00 €	10 267,27 €		10 267,27 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	474 275,00 €	323 742,42 €	0,00 €	323 742,42 €
TOTAL GENERAL	5 573 956,43 €	3 252 154,36 €	868 173,45 €	4 120 327,81 €

Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 138 245,59 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 3 395 043,82 € (dont 815 848,45 € de restes à réaliser)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 686 918 € pour la réalisation du parc photovoltaïque au sol ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

- 28 765,23 € pour l'acquisition de matériels divers (pompes, armoires électriques, outillage, équipements électromécaniques, licences et matériels informatiques, ...)
- 335 736,05 € pour la réalisation des études de zonages d'assainissement ;
- 1 625 486,64 € pour les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 7 025,40 € pour le renouvellement du réseau de la rue Canon à Mirecourt ;
- 372 004,88 € pour le renouvellement du réseau de la rue St Cécile à Mirecourt ;
- 333 666,92 € pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt ;

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers (travaux de mise en conformité domaine privé) de 263 295,98€

Ces dépenses concernent les travaux de raccordement des redevables de Domvallier, Maziro et Oëlleville (opération qui s'équilibre en recettes d'investissement).

TOTAL DES DEPENSES REELLES 2024 : 3 796 585,39 euros

Chapitre 040 Subventions pour un montant de 273 875,15 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 04 Maîtrise d'œuvre en régie des opérations en domaine privé à Maziro et Domvallier pour un montant de 39 600 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre recettes de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 10 267,27 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 041.

TOTAL DEPENSES D'ORDRE 2024 : 323 742,42 €

Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement 2024 de 4 120 327,81 €

(=3 796 585,39 € + 323 742,42 €)

LES RECETTES

	BP 2024	REALISE	ENGAGE	TOTAL R+E
13-Subventions investissement	2 574 126,50 €	1 762 063,46 €	670 712,69 €	2 432 776,15 €
16-Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 OPFI	134 727,27 €	74 207,94 €		74 207,94 €
23 - 238 AVANCE FORFAITAIRE	0,00 €	2 081,49 €		2 081,49 €
TOTAL RECETTES REELLES	2 708 853,77 €	1 838 352,89 €	670 712,69 €	2 509 065,58 €
RESULTAT SUR OP REELLES	-2 390 827,66 €			-1 287 519,81 €
O40 - 28 Amortissement des biens	721 000,00 €	720 325,40 €	0,00 €	720 325,40 €
041- OP PATRIMONIALES	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 267,27 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	871 000,00 €	730 592,67 €	0,00 €	730 592,67 €
001 Exedent d'investissement	822 470,99 €	822 470,99 €	0,00 €	822 470,99 €
O21 Virement section Fonc.	1 171 631,67 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL	5 573 956,43 €	3 391 416,55 €	670 712,69 €	4 062 129,24 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 2 432 776,15 € (dont 670 712,69 € de restes à réaliser)

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 15 493,48 € de participation d'Elivia aux investissements n-I ;
- 231 318 € de subventions de l'agence de l'eau pour la réalisation des zonages d'assainissement ;
- 1 596 047,50 € de subvention de l'agence de l'eau pour l'étude et les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 74 381,17 € de subvention de l'agence de l'eau pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Domvallier ;
- 203 736 € de subvention de l'agence de l'eau pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Maziro ;
- 307 881,49 € de subvention pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt dans le cadre du PAPI Madon (Région, Fonds Barnier ; Fonds verts, EPTB) ;

Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers de 74 207,94 €

Ces recettes sont constituées par les participations des redevables de Domvallier et Maziro pour leur raccordement.

TOTAL RECETTES REELLES 2024 : 2 509 065,58 euros

Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 720 325,40 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 10 267,27 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en dépenses d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 730 592,67 €

Chapitre 001 Excédent d'investissement N-I d'un montant de 822 470,99 €

Chapitre 021 Virement de la section de Fonctionnement d'un montant de 0 €

**Soit un TOTAL des recettes d'investissement 2024 de
4 062 129,24 €uros**

=

Recettes réelles de 2 509 065,58 euros

+

Opérations d'ordres de 730 592,67 euros

+

Excédent d'investissement N-I de 822 470,99 €

**Soit un résultat cumulé 2024 de la section d'investissement de
- 58 198,57 euros**

=

Dépenses totales de 4 120 327,81 euros

-

Recettes totales de 4 062 129,24 euros

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

Soit un résultat cumulé 2024 de
I 379 362,55 euros (à reporter au BP 2025)

=

RESULTAT DE CLOTURE de fonctionnement 2024 de I 437 561,12 euros

+

Besoin de financement de la section d'investissement 2024 de - 58 198,57 euros

4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

EMPRUNT	MONTANT DU PRÊT	DUREE	DATE DEPART	DATE DE FIN	TAUX FIXE	CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2024
STATION ET ASSAINISSEMENT JUVAINCOURT	225 000,00 €	20 ANS	31/01/2015	31/10/2034	3,6	10 817,72 €	5 012,56 €	132 446,40 €
STATION ET ASSAINISSEMENT PUZIEUX	276 184,00 €	12 ANS	31/03/2016	31/12/2027	1,32	23 761,62 €	1 162,50 €	73 192,95 €
TRX ASST SUR 6 COMMUNES ex-CCSD	1 549 000,00 €	25 ANS	31/10/2013	31/07/2038	3,68	56 169,91 €	38 928,29 €	1 022 566,85 €
TRX ASSAINISSEMENT programme 2017 (Bettegney St Brice, Bouxières, Regney)	1 000 000,00 €	20 ANS	01/04/2018	31/12/2037	1,38	47 496,34 €	9 806,30 €	680 865,22 €
TOTAL GENERAL						138 245,59 €	54 909,65 €	1 909 071,42 €

Capital restant dû au 31/12/2024 : I 909 071,42 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) serait de 3,19 années.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire au budget annexe pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'il y consacre toutes ses ressources disponibles.

5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2024

- 1,78 €HT/m³ (1,30 €HT/m³ en 2023) d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Domvallier, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mazirot, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt) ;
- 2,27 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompaire, Madame et Lamerey (Lamerey), Velotte et Tatignécourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompaire) ;
- 1,30 €HT/m³ d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT DOMPAIRE

6. Participations financières à la gestion des réseaux unitaires au titre de l'année 2024

Communes	Réseau total en m				Participation eaux pluviales HT
	Séparatif	Unitaire	Total	Clé de répartition	
MATTAINCOURT	7297,25	770,59	8067,84	0,023	4 269,40 €
MIRECOURT	11558,79	23517,78	35076,57	0,687	130 298,74 €
POUSSAY	8549,64	2914,88	11464,52	0,085	16 149,70 €
RAMECOURT	3422,82	222,71	3645,53	0,007	1 233,91 €
AMBACOURT	2429,70	867,82	3297,52	0,025	4 808,10 €
PUZIEUX	512,67	1065,61	1578,28	0,031	5 903,94 €
JUVAINCOURT	727,97	768,79	1496,76	0,022	4 259,43 €
DOMPAIRE	9150,34	932,70	10083,04	0,027	5 167,56 €
MADONNE ET LAMEREY	3536,43	1089,06	4625,49	0,032	6 033,87 €
MADEGNEY	1398,59	651,60	2050,19	0,019	3 610,15 €
VILLE SUR ILLON	5737,90	777,37	6515,27	0,023	4 306,97 €
REGNEY	848,82	99,65	948,47	0,003	552,10 €
BOUXIERES AUX BOIS	2320,05	532,82	2852,87	0,016	2 952,05 €
TOTAL :	57490,97	34211,38	91702,35	1,00	189 545,94 €

Pour mémoire : 157 728 € en 2023